

Pour l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes... Maintenant !

Exigeons l'augmentation des salaires des métiers féminisés !

Dans notre dernier journal, nous sommes intervenues sur cette question. Notre organisation de femmes Égalité a contribué à lancer la campagne pour l'augmentation des salaires dans les métiers féminisés avec le CNDF, ATTAC et la Maison des Femmes de Montreuil. Aujourd'hui, 14 associations féministes ont signé l'appel à la mobilisation, et plusieurs partis politiques soutiennent la campagne.

Cette exigence est encore plus d'actualité dans un contexte de crise économique qui s'approfondit et de multiplication des mesures du gouvernement ainsi que du patronat pour nous la faire payer. Les femmes travailleuses, dont la grande majorité n'a pas des salaires fabuleux, subissent brutalement les conséquences de ces politiques.

Nous publions une série de témoignages qui montrent à quel point le travail des femmes n'est pas rémunéré à sa juste valeur et que la pénibilité des tâches qu'elles assument reste invisible. Ils mettent aussi en lumière tout le sérieux avec lequel elles réalisent les tâches qu'on leur a confiées.

**Marre des emplois mal payés, du temps partiel et de la précarité.
Ça suffit d'attendre, depuis tant d'années.
Nous voulons aujourd'hui une vraie ÉGALITÉ !**

Les femmes gagnent toujours 27% de moins que les hommes, c'est une discrimination et une injustice sociale !

Ce sont les bas salaires des métiers féminisés et la précarité de ces emplois qui expliquent en grande partie l'écart entre les rémunérations des femmes et des hommes.

49,8 % des femmes salariées travaillent dans 11 des 86 familles professionnelles répertoriées par l'INSEE. Il s'agit des agents d'entretien, vendeuses, caissières, employées administratives, secrétaires, hôtesses d'accueil, aide-soignantes, infirmières, aides à domicile, métiers de l'action sociale, assistantes maternelles, coiffeuses, femmes de ménage, femmes de chambre, agents de restauration... et dans le monde

ouvrier le travail féminin est principalement concentré dans l'électronique, le textile, l'agroalimentaire...

Les stéréotypes attribuent à ces métiers féminisés des "compétences naturelles" ; il s'agirait de travaux légers, et les salaires des femmes ne seraient que des salaires d'appoint pour le ménage. Or, la réalité est toute autre.

Le salaire des femmes n'est pas un complément !

Pour les femmes qui sont toutes seules, d'autant plus si elles ont des enfants à charge, le salaire est vital ! Pour celles qui ont des bas salaires, voire des très bas salaires (moins de 600 à 800 €), ce revenu, si maigre soit-il, est néanmoins essentiel dans la majorité des cas, parce que le conjoint a lui-même un salaire très bas ou est au chômage. Pour celles qui ont des salaires un peu plus élevés que le SMIC et qui sont en ménage, celui-ci est aussi très important. Pour toutes les femmes travailleuses, le salaire qu'elles touchent est la garantie de leur autonomie financière et donc la base de leur liberté.

Les compétences et la pénibilité des métiers féminisés ne sont pas reconnues !

Les tâches que réalisent les femmes dans ces professions impliquent des compétences techniques et relationnelles qui ne sont pas reconnues. Nous sommes là face à un réel manque de reconnaissance : il faut sortir de l'ombre le professionnalisme des métiers féminisés.

Leur travail n'est pas léger ! Les femmes sont majoritaires parmi les salariés atteints de troubles musculo-squelettiques, principale cause des maladies professionnelles. 58% des TMS déclarés concernent les femmes avec un risque d'ex- 

position de 22% supérieur à celui des hommes.

De nombreux aspects de ces métiers rentrent dans les douze critères de pénibilité élaborés par le patronat et les organisations syndicales en 2008 :

- Travail répétitif
- Travail permanent sur écran (plateformes téléphoniques, ...)

- Travail morcelé (abandonner une tâche pour une autre plus urgente)

- Postures contraignantes (caissières, vendeuses, femmes de ménage, ...)

- Port de charges lourdes (manipulation des patients, remplissage des rayons, passage des articles en caisse...)

- Environnement agressif (exposition aux infections, à la violence, aux agressions verbales)

- Exposition à certains produits chimiques nocifs (nettoyage, photocopies, radiothérapie...)

- Travail de nuit (1 million de femmes travaillent la nuit. Le nouveau modèle d'organisation des magasins introduit par Carrefour prétend généraliser le travail de nuit pour les manutentionnaires des rayons épicerie et liquides)

Ajoutons à cela le stress que subissent notamment les femmes, ainsi que le harcèlement, deux items qui ne figurent pas dans cette liste, mais qui rendent le travail dur et poussent de nombreuses femmes dans la dépression.

Faire reconnaître le sérieux des métiers féminisés, mettre en lumière la pénibilité du travail des femmes, imposer la revalorisation des salaires, tels sont les objectifs de la campagne que nous menons. Il s'agit de renverser la logique actuelle et d'imposer une égalité effective de la rémunération entre les hommes et les femmes. Faire connaître très largement cette revendication, la populariser, ouvrir le débat sur l'apport économique et social des métiers féminisés, inscrire cette revendication dans les projets des forces politiques, dans les luttes syndicales, ce sont là aussi les buts que nous nous fixons.

L'augmentation des salaires dans les métiers féminisés est une urgence sociale !



Paris : Cortège des organisations de femmes le 1er mai

Les politiques néolibérales menées depuis plusieurs années ont très largement dégradé la situation des femmes travailleuses et de leurs familles ; principalement en cause : l'extension de la précarité, le blocage des

salaires et la diminution des dépenses publiques sociales. Si la crise économique n'a pas empêché les entreprises d'augmenter les dividendes versés à leurs actionnaires (les entreprises du CAC 40 ont distribué 39 milliards d'euros en 2010, contre 35,5 milliards d'euros en 2009), elle

"Pacte de compétitivité européen" ou "Pacte pour l'euro"

Proposé par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, adopté par les pays de la Zone euro le 11 mars dernier, ce "Pacte" impose une politique d'austérité très stricte.

Objectif : diminuer la dette publique des États, éviter la dévalorisation de l'euro.

Qui va financer cette politique ? Les peuples de ces pays, qui sont invités à travailler plus longtemps, à renoncer aux augmentations salariales et à accepter le démantèlement des services publics : éducation, santé, logement social...

Qui va en bénéficier ? Les actionnaires des grandes entreprises et des banques

Principales mesures ?

- Que tous les États se dotent progressivement d'une retraite à 67 ans

- Qu'ils mettent fin à l'indexation des salaires sur l'inflation

- Qu'ils inscrivent dans leur Constitution l'interdiction des déficits publics.

a été utilisée pour limiter les augmentations des salaires. Le chantage à l'emploi sert souvent à faire barrage aux revendications salariales. Si l'État a procédé à des coupes sombres dans les dépenses publiques sociales (éducation, santé, logement social, aides aux familles des milieux défavorisés...), a gelé les salaires des fonctionnaires, il n'en a pas fait de même pour les dépenses militaires qui financent toutes les interventions militaires de la France à l'étranger, avec des montants qui, eux, sont en expansion.

Tout dernièrement, les pays de la zone euro ont adopté le " Pacte de compétitivité européen " qui prétend mettre fin à l'augmentation des salaires en fonction de l'augmentation de l'inflation. Et la France en fait partie. (voir encadré)

Finalement, en parlant d'inflation, nous assistons à une hausse des prix monumentale pour tous les produits de première nécessité. Une situation qui nous rend la vie quotidienne très dure, car au 15 du mois le porte-monnaie est vide !

Face à cette situation très grave pour les femmes des milieux populaires, revendiquer l'augmentation des salaires des métiers féminisés devient une urgence ! C'est une exigence que nous devons porter avec détermination. La campagne est lancée. Aujourd'hui, et pour les mois qui suivent, l'étape consiste à l'élargir, à la faire prendre en mains

**Femmes ouvrières
femmes employées,
Françaises et immigrées
C'est toutes ensemble qu'il faut lutter
pour la reconnaissance
de nos métiers!**

par un nombre toujours plus grand de personnes, d'associations, d'organisations.

Et les débuts sont encourageants : dans toutes les actions menées jusqu'ici, l'accueil qui nous a été réservé est très positif. Lors des discussions et des diffusions, il ne nous a pas fallu argumenter longtemps pour que les femmes y adhèrent. De plus, cette campagne fait écho à nombre de luttes qui posent la question du salaire en tout premier, des luttes où les femmes participent en nombre. Nous saluons ici la grève que les salariées de Carrefour mènent encore avec leurs syndicats pour imposer l'augmentation des salaires. Il nous faut créer des ponts avec ces luttes, les soutenir partout où nous le pouvons. Ainsi, notre campagne ne peut que prendre de l'ampleur ! □

Les prix des produits de première nécessité s'envolent !

La hausse des prix à la consommation s'est accélérée depuis décembre : + 1% en 3 mois.

Le gaz : + 5,2% au 1er avril, soit une hausse de plus de 20% en 1 an.

L'essence : 1,53 € le litre de sans plomb en avril. S'ajoute la menace d'une hausse de l'énergie électrique de plus de 30% d'ici 2015.

Une étude récente du magazine *60 millions de consommateurs* chiffre à 3% la hausse des prix de la farine, du café, des jus de fruits, des produits laitiers et des poissons surgelés.

Entre novembre 2010 et mi-avril 2011, les 2/3 des produits qui sont dans nos paniers ont d'ores et déjà augmenté. Farine, café, jus de fruit, produits laitiers, poissons surgelés ou en conserve sont déjà touchés par des hausses supérieures à 3% en moyenne.

L'INC (Institut National de la Consommation) montre des hausses de prix importantes entre novembre et janvier, allant jusqu'à 48%. Cette enquête, basée sur les sites internet de cinq distributeurs (Carrefour, Auchan, Leclerc, Intermarché ou Hyper U), corrobore une autre étude réalisée dans les magasins par le cabinet indépendant Nielsen et qui montre que les prix du lait, des œufs et des pâtes ont grimpé de plus de 10% en janvier.

Le mensuel *60 millions de consommateurs* a également relevé une hausse des prix allant de 5% à 48% pour certains produits. "[...] Les denrées à base de lait et de céréales subissent les plus fortes augmentations suite au renchérissement du coût des matières premières. [...] Sont visés les fournisseurs et distributeurs, suspectés de répercuter plus que nécessaire la hausse des prix des matières premières."

De fin 2006 à fin 2009, des produits comme la distribution d'eau (+11,6%), l'alimentation (+6,8%) ou les transports (+5,5%) ont connu une hausse supérieure à l'inflation.

Le secrétaire d'État à la consommation, Frédéric Lefebvre, a lancé à grand renfort de communication le "**panier des essentiels**" proposé depuis fin avril par les enseignes de la grande distribution...

Particulièrement réduit (10 éléments maximum) et composé de produits non validés par les autorités de santé, le " menu " est choisi par les seules enseignes !

Non à la vie chère, augmentez nos salaires !